



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION**

**ANNEXE 5
FICHE DE DECLARATION POUR LE CONTRÔLE DE FIN DE PLAN D'ENTREPRISE (PE)**

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de dossier : / /

N° Osiris :

Date d'installation figurant sur le certificat de conformité des aides à l'installation : / /

Date de fin de plan d'entreprise : / /

* la date de fin du PE est déterminée à partir de la date d'installation figurant sur le certificat de conformité. Elle se situe 4 ans après la date d'installation effective.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT			
Identification			
Nom / Prénom :			
adresse mail			
Numéro de téléphone :			
Adresse postale :			
Dénomination sociale de la société :			
N° SIRET :		N° PACAGE (facultatif) :	

2. MES ENGAGEMENTS			
Contrôle de fin de plan d'entreprise			
<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir établi cette fiche de déclaration sous ma propre responsabilité.			
<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais être conscient des engagements qu'elle implique et qui sont contenus tant dans le présent document que dans ma demande d'aide à l'installation.			
<input checked="" type="checkbox"/> Je suis informé des sanctions susceptibles d'être appliquées pour non respect de ces engagements ou en cas de modification de mon plan d'entreprise non approuvée par le préfet et par le Président de la Région.			
Commentaires du demandeur (facultatif)			
Fait à		le	
Signature du demandeur des aides à l'installation :			

3. LES ATELIERS PRÉSENTS EN ANNÉE 4 (des pages supplémentaires peuvent être rajoutées)			
Nature des productions ⁽¹⁾		Atelier _____	
	Effectifs ou nombre de place ou SAU ⁽³⁾	Volume ou rendement ⁽³⁾	Prix de vente total
TOTAL			
Marge brute⁽²⁾			
Nature des productions ⁽¹⁾		Atelier _____	
	Effectifs ou nombre de place ou SAU ⁽³⁾	Volume ou rendement ⁽³⁾	Prix de vente total
TOTAL			
Marge brute⁽²⁾			
(1) Préciser la nature des productions regroupées par atelier (exemple : atelier grandes cultures, atelier bovin lait, atelier bovin viande,....)			
(2) La marge brute est calculée de la manière suivante : Marge brute = Produits de l'atelier - les charges opérationnelles de l'atelier			
(3) Moyenne en année 4			